

CARACTÈRES DISTINCTIFS DES DEUX ESPÈCES DU GENRE
MULLUS : M. SURMULETUS L. ET M. BARBATUS L.

Par Paul BOUGIS.

Si on examine, en Méditerranée, les Rougets-barbets capturés dans les filets côtiers posés sur les fonds de roche ou de sable, et ceux rapportés dans le chalut traîné sur les fonds vaseux, on remarque entre eux certaines différences : dans les premiers le museau est allongé, la coloration est brillante ; dans les seconds le museau est court et obtus, la couleur apparaît plus terne. Ces deux types de Rougets-barbets, séparés par les pêcheurs sous les noms de Rouget de roche et Rouget de vase, furent décrits par LINNÉ comme deux espèces distinctes appelées respectivement *Mullus surmuletus* et *Mullus barbatus*.

Mais que l'on fasse un examen approfondi des captures, et l'on s'aperçoit qu'il y a tous les intermédiaires entre les museaux allongés et les museaux courts. On trouve des individus qu'il pourra sembler bien hasardeux d'attribuer à l'une ou l'autre espèce. On sera alors amené à se demander si Rougets de Roche et Rougets de vase ne pourraient pas être des variétés d'une même espèce, reliées par tous les stades de transition.

Depuis LINNÉ ces deux conceptions, espèce unique, espèces séparées, s'affrontent, et depuis plus de deux cents ans une quinzaine d'auteurs ont pris position pour l'une ou pour l'autre. Rien d'étonnant, dans ces conditions, que les faunes et les catalogues ichthyologiques révèlent ce flottement et soient entachés d'erreurs. Ayant entrepris l'étude approfondie des rapports existant entre le Rouget de roche et le Rouget de vase, je crois utile de donner très brièvement mes conclusions en ce qui concerne l'existence d'une ou de deux espèces.

L'étude a porté sur environ un millier de Rougets des deux types et de toutes tailles provenant de la région de Banyuls.

1) *Museau*. — J'ai pu définir un angle caractéristique du museau, facilement mesurable avec une approximation satisfaisante. La figure 1 donne à titre d'exemple le résultat des mesures effectuées sur 26 *surmuletus* et 31 *barbatus* variant de 14 à 18 cm.

Pour chaque type on a une courbe de fréquence unimodale, large à la base, ce qui correspond à la variation importante du

museau notée par les auteurs antérieurs. Ces deux courbes empiètent légèrement l'une sur l'autre : on est alors dans la zone des cas difficiles où l'angle du museau est insuffisant pour différencier les Rougets des deux types.

2) *Coloration du Corps.* — Comme l'avait déjà fait remarquer L. FAGE (1909), l'absence de bandes jaunes sur les flancs du corps, souvent invoquée pour caractériser le Rouget de vase, n'est pas un caractère valable. Les deux *Mullus* possèdent aussi bien l'un que l'autre ces bandes jaunes ; le pigment qui constitue ces bandes étant localisé dans les parois des poches dermiques des écailles.

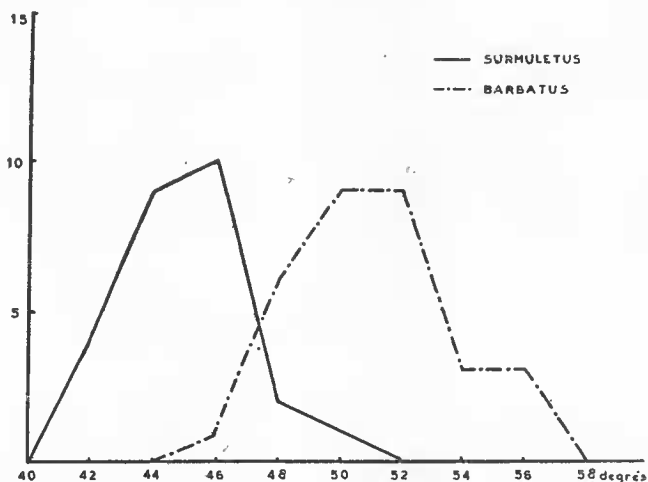


FIG. 1. — Fluctuation de l'angle du museau dans 26 *Mullus surmeletus* et 31 *Mullus barbatus* de 14 à 18 cm. provenant de Banyuls.

Dans les Rougets de vase, roulés et entassés au fond du chalut, les écailles des flancs sont presque toujours arrachées en grande partie, et les poches dermiques des écailles déchirées et disparues, d'où l'absence apparente du pigment et des bandes jaunes. Chez le Rouget de roche ces bandes manquent tout aussi bien lorsque les écailles ont été enlevées.

Chez les Rougets de vase pourvus de leurs écailles il faut cependant noter qu'en général ces bandes jaunes sont moins brillantes que dans les Rougets de roche, comme du reste toute la coloration. Cependant chez les jeunes individus d'une dizaine de centimètres, j'ai pu constater en aquarium une identité de couleur entre les deux espèces.

En définitive, la coloration du corps ne peut servir à différencier les deux Rougets de façon sûre.

3) *Coloration des Nageoires.* — Au contraire la coloration des nageoires est complètement différente dans les deux types : les nageoires sont beaucoup plus vivement colorées dans le Rouget de roche.

C'est la coloration de la première dorsale qui est la plus caractéristique : dans le Rouget de vase adulte elle est à peu près incolore, tandis que dans le Rouget de roche elle présente des bandes colorées. En particulier, près de son extrémité, elle montre une bande très caractéristique variant du jaune au brun rouge (fig. 2).

Je n'ai jamais trouvé d'intermédiaires entre ces deux types de coloration de la première dorsale. C'est là le meilleur caractère qui permette à coup sûr de distinguer les deux Rougets.

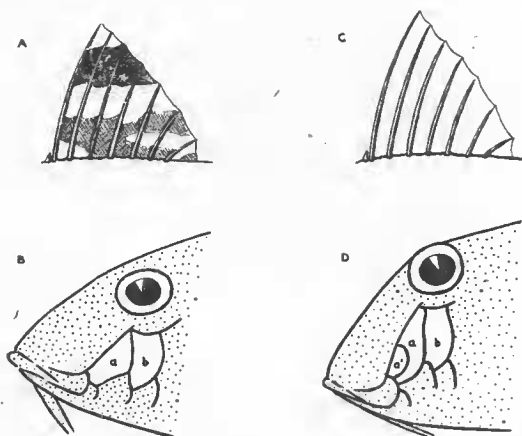


FIG. 2. — Première dorsale (A) et tête (B) de *Mullus surmuletus* ; première dorsale (C) et tête (D) de *Mullus barbatus*.

4) *Écailles de la Joue.* — Au-dessous de l'œil existe un espace, la joue, recouvert d'écailles en nombre constant, affectant une disposition fixe. Ayant été amené à les étudier elles m'ont fourni un nouvel argument pour faire, des deux types de Rougets, deux espèces.

Dans le Rouget de roche la rangée supérieure est formée de deux écailles que j'ai appelées *a* et *b* (fig. 2). Dans le Rouget de vase on retrouve également ces écailles *a* et *b*, mais en plus une petite écaille supplémentaire, en avant de *a*, que j'ai désignée par *a'*.

Cette disposition est absolument constante et vérifiable chaque fois que ces écailles de la joue n'ont pas été arrachées par les filets. Je l'ai trouvée aussi bien chez les jeunes individus de l'année qui arrivent à la côte que sur les individus âgés, l'écaille *a'* allant tou-

jours de pair avec un museau à angle fort et une première dorsale incolore.

En résumé, le Rouget de roche et le Rouget de vase, bien qu'extrêmement proches, forment deux entités distinctes, non reliées par des formes de transition, méritant le statut d'espèces séparées. Si la forme du museau peut parfois être insuffisante à différencier les deux espèces, la première dorsale fournit un excellent critère de discrimination, la présence de bandes colorées sur cette nageoire caractérisant *Mullus surmuletus* L., l'absence, *Mullus barbatus* L. Lorsque les écailles de la joue n'ont pas disparu lors de la capture, leur disposition fournit également un bon élément pour la séparation des deux espèces.

*Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Poissons) du Muséum et
Laboratoire Arago à Banyuls-sur-mer.*